

« Les marchés européens ne sont pas les marchés américains ! »

Par Mieux Vivre Votre Argent

Publié le 20/10/2022 à 15h08 • Mis à jour le 18/10/2022 à 15h04

<https://www.mieuxvivre-votreargent.fr/analyse-marches-financiers/2022/10/20/les-marches-europeens-ne-sont-pas-les-marches-americains/>

Les contextes marchés sont différents des deux côtés de l'Atlantique. Par Stéphane Faure, président du cabinet Astyrian Patrimoine.



Stéphane Faure, président d'Astyrian Patrimoine

Jamie Dimon, l'emblématique patron de JP Morgan, vient de faire de sombres prévisions pour le S&P 500, indice dont il estime qu'il pourrait perdre encore 20% en complément des 25% déjà perdus depuis le début de l'année.

Avec un Price Earning Ratio (PER) de 16, le S&P 500 est effectivement simplement revenu à sa moyenne historique depuis 1990. Ceci alors que la position toujours très « faucon » de la Fed fait craindre une récession à échéance 6-9 mois.

De fait, la correction semble avoir normalisé les valorisations en termes de multiples (passés de 23 à 16 depuis le début de l'année) mais sans encore intégrer la récession à venir, les analystes n'ayant pas encore véritablement dégradé les prévisions de bénéfices. Or, plus la position « hawkish » de la Fed durera, plus la récession devrait être importante aux Etats-Unis.

Un argumentaire pas forcément applicable aux autres marchés actions

Si l'argumentaire du patron de JP Morgan est pertinent pour les marchés Américains, il n'est cependant pas forcément applicable à d'autres marchés actions, notamment les marchés Européens.

En effet, avec pour la plupart des indices pan européens un PER qui se situe autour de 10, versus une moyenne historique de 15 depuis 1990, leurs valorisations sont particulièrement attrayantes et intègrent probablement déjà dans leurs cours bon nombre de mauvaises nouvelles, notamment les futures hausses de taux de la BCE ainsi que la récession à venir. L'Europe va en effet vraisemblablement rentrer en récession pour à minima quelques trimestres. Cependant, contrairement aux Etats-Unis, l'inflation y est encore essentiellement importée.

L'Europe n'est ainsi pas en surchauffe. Son problème tient essentiellement à la problématique du prix de l'énergie, prix sur lequel l'intervention de la BCE n'a que peu de prise.

A condition de mettre en place des solutions pour limiter l'impact de la hausse des prix de l'énergie (solutions actuellement en gestation entre modification du marché de l'électricité et boucliers tarifaires), l'Europe aura sans doute plus de capacité que les Etats-Unis à limiter la hausse de l'inflation sous-jacente (produits et services) et des salaires sans avoir à provoquer une récession.

La BCE devra certes remonter ses taux dans une logique de normalisation de sa politique monétaire mais sans doute moins vite et moins fort que la Fed qui fait face à une économie véritablement en surchauffe.

Plus bas historiques

Avec un PER à 10, on tutoie maintenant les plus bas historiques depuis 1990 alors que la période a pourtant été confrontée à de graves récessions (2000, 2008, 2012, 2020). Enfin, en 1990, les taux directeurs Français étaient à 8%, en 2000 à 4,5% et en 2008 encore à 4%. Par conséquent, les taux directeurs actuels (voire ceux projetés) ne justifient pas à eux seuls que l'on tombe à des niveaux de PER indéfiniment bas.

A ce niveau et dans une logique de moyen-long terme, les actions Européennes nous semblent présenter une véritable opportunité et nous paraissent intégrer déjà beaucoup de mauvaises nouvelles. Or, toutes n'ont pas vocation à se réaliser. Un ensemble de raisons qui nous laisse penser que les indices Européens portent en eux plus de potentiel de rebond que de potentiel de baisse.

Les informations et opinions contenues dans cet article sont fournies à titre informatif. Elles ne présentent aucun caractère personnalisé et ne constituent ni un conseil en investissement, ni

une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. Astyrian Patrimoine ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de cet article.